L’industrialisation et les transformations économiques et sociales en France : cours d’histoire première à télécharger en PDF

Cours d’histoire – Première

Ce cours d’histoire de première sur « L’industrialisation et les transformations économiques et sociales en France » fait partie du thème « La France dans l'Europe des nationalités (1848-1871) ». Tu y trouves d’abord la leçon complète, avec ses documents, ses cartes et ses définitions, puis l’essentiel à retenir. Ensuite, entraîne-toi avec les exercices du chapitre, teste-toi avec le QCM et prépare l’évaluation avec le contrôle.

Problématique : Comment l’industrialisation de la France, au XIXe siècle, transforme-t-elle l’économie, la société et le paysage, et quelles réponses les ouvriers, les penseurs, l’Église et l’État donnent-ils à la question sociale ?

En 1841, au Creusot, en Saône-et-Loire, un marteau géant frappe pour la première fois une pièce de forge : le marteau-pilon, mis au point dans les ateliers des frères Schneider d’après une idée de l’ingénieur François Bourdon, soulève plusieurs tonnes de fer qui retombent avec précision. Quarante-cinq ans plus tard, à Decazeville, dans l’Aveyron, des mineurs en grève jettent par la fenêtre un ingénieur de la compagnie. Entre ces deux scènes, la France s’est couverte de voies ferrées, de hauts fourneaux, de manufactures et de grands magasins ; les villes ont grossi, et une nouvelle classe sociale, la classe ouvrière, s’est affirmée, avec ses souffrances, ses luttes et ses défenseurs.

Problématique : comment l’industrialisation de la France, au XIXe siècle, transforme-t-elle l’économie, la société et le paysage, et quelles réponses les ouvriers, les penseurs, l’Église et l’État donnent-ils à la question sociale ?

1. Une industrialisation progressive : usines, mines et chemin de fer

Une révolution industrielle plus lente qu’en Angleterre

Dès la fin du XVIIIe siècle, l’Angleterre invente la machine à vapeur, la filature mécanique et le haut fourneau au coke. Mais la France adopte ces techniques avec retard et de façon plus progressive. En effet, les guerres de la Révolution et de l’Empire, le blocus continental, le manque de charbon de bonne qualité et la persistance d’une France très rurale ralentissent le mouvement. En 1846, seuls 24 % des Français vivent en ville ; la petite entreprise et l’atelier artisanal dominent.

La France ne connaît pas de « révolution » brutale mais une industrialisation par étapes, qui s’accélère sous la monarchie de Juillet (1830-1848), puis surtout sous le Second Empire (1852-1870), période de forte croissance et de grands travaux. Enfin, le traité de libre-échange avec l’Angleterre, signé en 1860 (traité Cobden-Chevalier), expose l’industrie française à la concurrence et l’oblige à se moderniser.

Définition : industrialisation

Passage d'une économie surtout agricole et artisanale à une économie où dominent la production en usine, l'emploi de machines (vapeur, puis électricité), la concentration des capitaux et le travail salarié. En France, le processus s'étend sur tout le XIXe siècle.

Définition : maître de forges

Propriétaire d'un établissement sidérurgique (forges, hauts fourneaux) qui produit de la fonte et du fer. Au XIXe siècle, les maîtres de forges comme les Schneider ou les Wendel sont de grands industriels, souvent députés.

Le Creusot et les Schneider : une ville-usine

Le Creusot, dans la Bourgogne du Sud, possède du charbon et du minerai de fer. Une fonderie royale y est créée en 1782. En 1836, deux frères, Adolphe et Eugène Schneider, achètent l'entreprise en difficulté et la transforment : ils y fabriquent des locomotives (dès 1838), des rails, des machines à vapeur, des navires, des canons.

Ensuite, en 1841, le marteau-pilon à vapeur permet de forger des pièces de très grandes dimensions, par exemple des arbres de bateaux à vapeur. Eugène Schneider (1805-1875), qui reste seul à la tête de l'affaire après la mort de son frère en 1845, est aussi un homme politique : ministre du Commerce en 1851, député, puis président du Corps législatif de 1867 à 1870. Ainsi, vers la fin du Second Empire, les usines du Creusot emploient près de 10 000 ouvriers.

Louis Charlot, Le Creusot, usines Schneider (partie nord), aquarelle et crayon, mars 1915, Smithsonian American Art Museum. Les cheminées fument, la voie ferrée longe les ateliers.

Les Schneider pratiquent le **paternalisme** : ils logent les ouvriers dans des cités, financent des écoles, une caisse de secours, des magasins, une église, mais en échange attendent obéissance et fidélité. L'usine contrôle ainsi la vie de la ville ; c'est le patron qui nomme, qui loge, qui soigne et qui licencie. Pourtant, en 1870, une grève éclate au Creusot : le préfet envoie la troupe et des meneurs sont arrêtés, ce qui montre les limites de ce système.

Définition : paternalisme

Mode de gestion où le patron se comporte en « père » de ses ouvriers : il leur offre logement, écoles, soins ou retraites, en échange de leur loyauté et en refusant toute autonomie syndicale.

Les chemins de fer, moteur de la croissance

Les premières lignes apparaissent en France sous la Restauration (Saint-Étienne-Andrézieux, 1827, pour le charbon) et la monarchie de Juillet (Paris-Saint-Germain, 1837). Alors, la loi du 11 juin 1842 organise le réseau : l'État construit les infrastructures (terrassements, ouvrages d'art), des compagnies privées posent les rails et exploitent les lignes. Les grandes lignes partent donc de Paris en étoile vers Lille, Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Nantes, Le Havre.

Ensuite, sous le Second Empire, les compagnies sont regroupées en six grands réseaux (Nord, Est, Ouest, Paris-Orléans, Paris-Lyon-Méditerranée, Midi) et soutenues par des banques comme le Crédit mobilier des frères Pereire (1852). Ainsi, le réseau passe d'environ 3 000 kilomètres en 1850 à 9 000 en 1860 et plus de 26 000 en 1880.

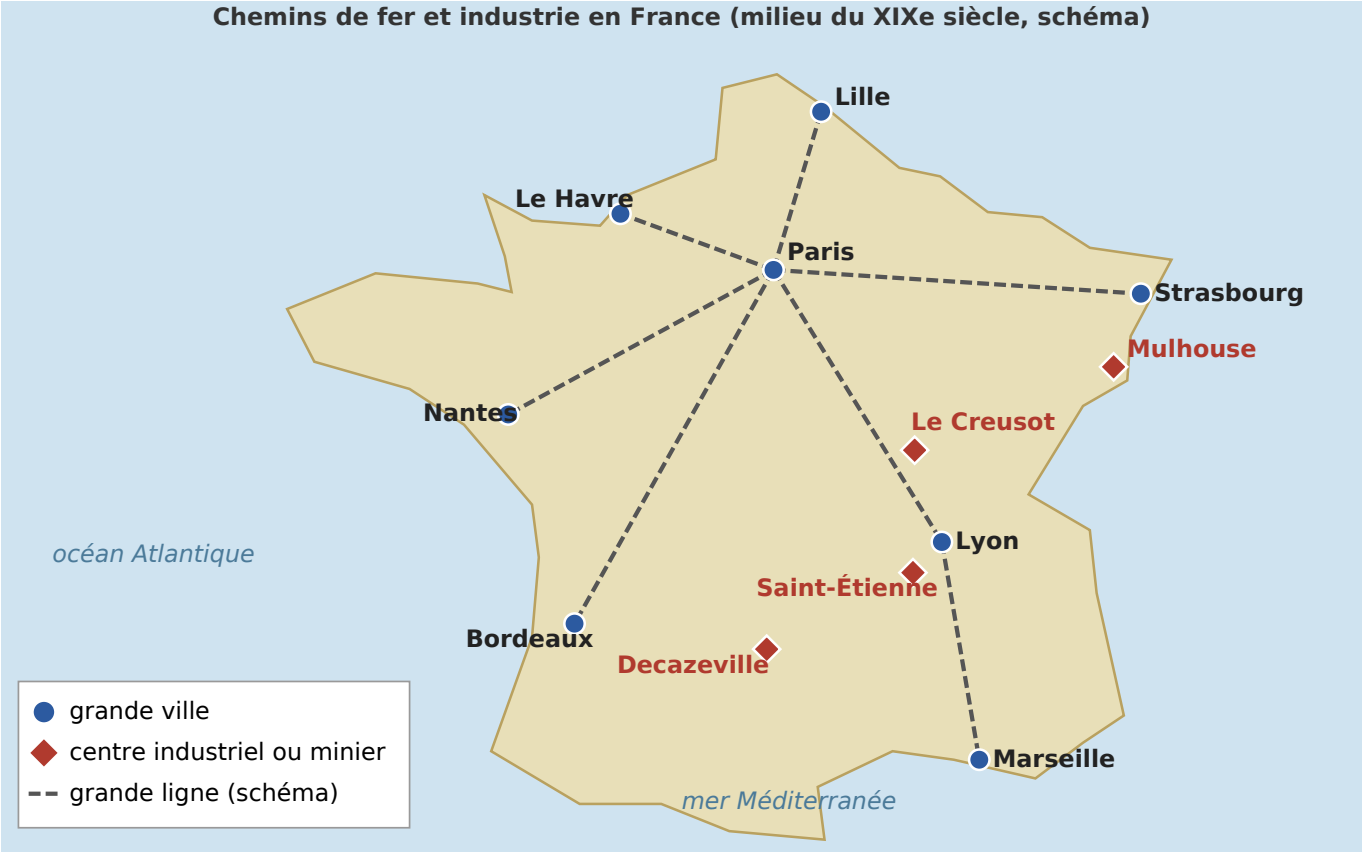


Schéma : les grandes lignes en étoile depuis Paris et quelques centres industriels et miniers du XIXe siècle. Réalisation de l'auteur d'après les repères du chapitre. Mulhouse est allemande après 1871.

Un pays transformé par le rail

Le chemin de fer transforme le pays. D'abord, il réduit les durées de voyage, relie des régions jusque-là isolées, crée un marché national où les produits circulent sans cesse, nourrit la sidérurgie et les mines (rails, locomotives, wagons) et emploie des dizaines de milliers de personnes. De plus, les villes se dotent de gares monumentales. Ainsi, les paysans vendent mieux leurs produits, les ouvriers quittent la campagne. Il change aussi le rapport au temps : les horaires imposent une heure nationale. Les wagons reflètent la hiérarchie sociale : la troisième classe, sans vitres au début, est la plus inconfortable, comme le montre Daumier.

Honoré Daumier, Le Wagon de troisième classe, huile sur panneau, vers 1865, Manchester Art Gallery.

- **1827** première ligne de chemin de fer en France (Saint-Étienne-Andrézieux)
- **1836** les frères Schneider reprennent Le Creusot
- **1841** loi limitant le travail des enfants ; marteau-pilon du Creusot
- **1842** loi organisant le réseau ferroviaire
- **1848** Manifeste du parti communiste ; révolution de février
- **1852** Aristide Boucicaut devient associé au Bon Marché
- **1864** droit de grève reconnu
- **1884** loi Waldeck-Rousseau sur les syndicats
- **1886** grève de Decazeville

- **1891** encyclique *Rerum novarum*
- **1898** loi sur les accidents du travail

2. Villes, commerce et consommation : les mutations économiques

L’essor des grands magasins

L’industrialisation modifie aussi le commerce. Jusqu’au milieu du siècle, on achète dans de petites boutiques, où le prix se discute et où l’on ne peut guère entrer sans acheter. Mais à Paris, quelques commerçants inventent un autre modèle : le grand magasin. Au Bon Marché, Aristide Boucicaut, associé dès 1852 puis seul propriétaire, instaure l’entrée libre, des prix fixes affichés, la possibilité d’échanger ou de se faire rembourser un article, de grands rayons de produits variés, des soldes et des expositions saisonnières (« blanc » en janvier), la vente par correspondance.

Son chiffre d’affaires passe ainsi de quelques centaines de milliers de francs en 1852 à plusieurs dizaines de millions à la fin du siècle. Un bâtiment spectaculaire à charpente métallique, conçu par l’architecte Louis-Charles Boileau avec l’ingénieur Gustave Eiffel, est inauguré en 1869 et agrandi jusqu’en 1887.

Vue générale du grand magasin Au Bon Marché à Paris, gravure de la fin du XIXe siècle (bâtiment achevé en 1887). Fonds Boucicaut.

Ces magasins vendent à bas prix de grandes quantités de marchandises fabriquées en série : ils sont le lieu où s’affirme la société de consommation naissante, surtout pour la bourgeoisie, puis pour les classes moyennes. De plus, ils emploient des milliers de vendeuses et de vendeurs, logés et nourris sur place, soumis à une discipline stricte. Mais ils inquiètent les petits commerçants, qui les accusent de les ruiner. Ainsi, Zola, qui a étudié les grands magasins pour son roman *Au Bonheur des Dames* (1883), met en scène cette opposition.

Document 2 – Les petits commerçants face au grand magasin

> Mais, voyons, dis-moi s’il est raisonnable qu’un simple magasin de nouveautés se mette à vendre de n’importe quoi. Autrefois, quand le commerce était honnête, les nouveautés comprenaient les tissus, pas davantage. Aujourd’hui, elles n’ont plus que l’idée de monter sur le dos des voisins et de tout manger… Voilà ce dont le quartier se plaint, car les petites boutiques commencent à y souffrir terriblement. Ce Mouret les ruine…

Émile Zola, Au Bonheur des Dames, chapitre I, Paris, Charpentier, 1883 (roman : paroles du drapier Baudu, petit commerçant du quartier).

Commentaire. L’extrait est un roman, donc une œuvre de fiction, mais Zola s’est documenté auprès du Bon Marché et du Louvre. Le drapier Baudu, qui tient une petite boutique, exprime un sentiment réel : la peur d’être ruiné par un commerce qui vend « de n’importe quoi », à bas prix. Le texte permet de comprendre comment les contemporains perçoivent la modernisation du commerce, mais il ne faut pas le lire comme un témoignage neutre.

Des villes qui grandissent

L'industrie et le chemin de fer attirent vers les villes des paysans venus chercher du travail. En effet, la part de la population urbaine passe de 24 % en 1846 à 31 % en 1872 et 41 % en 1901. Paris, transformé par le préfet Haussmann sous le Second Empire (percées de grands boulevards, gares, Halles), dépasse les deux millions d'habitants au recensement de 1881. De plus, de nouveaux bassins industriels se développent : le Nord (charbon, textile autour de Lille), la Loire (Saint-Étienne), la Lorraine (fer), le Creusot, les mines de l'Aveyron. La France rurale reste cependant importante : la population urbaine ne dépasse la population rurale qu'en 1931.

3. La condition ouvrière et la « question sociale »

Le monde ouvrier au milieu du siècle

Le monde ouvrier est très divers : ouvriers qualifiés de la métallurgie, mineurs, ouvriers du textile, artisans, manœuvres, travailleuses à domicile. En effet, beaucoup travaillent dans de petits ateliers ; l'usine est encore minoritaire. Les journées de travail sont longues (de douze à quinze heures), les salaires faibles et irréguliers, les logements insalubres, les accidents et les maladies fréquents. De plus, les femmes et les enfants, payés moins que les hommes, occupent une large part des filatures et tissages. Enfin, le chômage, en cas de crise, plonge les familles dans la misère. Le Code civil et le livret ouvrier, créé sous le Consulat, placent l'ouvrier sous le contrôle du patron.

Dans les années 1830, des médecins et des économistes réalisent des enquêtes. En 1835-1837, l'Académie des sciences morales et politiques charge le médecin Louis-René Villermé d'étudier les conditions de vie des ouvriers du textile. Son *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* (1840) décrit la misère des filatures de Mulhouse, de Lille, de Rouen et de Lyon et pousse le législateur à agir.

Document 1 – L'enquête de Villermé sur Mulhouse

> Il faut les voir arriver chaque matin en ville et en partir chaque soir. Il y a, parmi eux, une multitude de femmes pâles, maigres, marchant pieds nus au milieu de la boue, et qui, faute de parapluie, portent renversé sur la tête, lorsqu'il pleut, leur tablier ou leur jupon de dessus, pour se préserver la figure et le cou, et un nombre encore plus considérable de jeunes enfants non moins sales, non moins hâves, couverts de haillons tout gras de l'huile des métiers, tombée sur eux pendant qu'ils travaillent. […] Ainsi, à la fatigue d'une journée déjà démesurément longue, puisqu'elle est au moins de 15 heures, vient se joindre pour ces malheureux celle de ces allées et retours si fréquents, si pénibles.

Louis-René Villermé, Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, tome I, Paris, Renouard, 1840, p. 26-27 (à propos des ouvriers des filatures de Mulhouse).

*hâves : maigres et pâles. *métiers : machines à tisser ou à filer.

Commentaire. Villermé est un médecin libéral, plutôt favorable à l'industrie. Son témoignage est d'autant plus fort qu'il ne cherche pas à attaquer les patrons. En effet, il

rapporte des observations directes : femmes pâles, enfants en haillons graissés par les machines, journée de quinze heures au moins, à laquelle s'ajoutent les longs trajets. Il faut toutefois le lire en historien : il décrit un type d'ouvriers, les plus pauvres, et son regard est celui d'un notable.

Les premières lois sociales

Sous la pression de ces enquêtes, la loi du 22 mars 1841 interdit le travail des enfants de moins de huit ans dans les manufactures de plus de vingt ouvriers, limite à huit heures par jour le travail des enfants de huit à douze ans et à douze heures celui des douze à seize ans, et interdit le travail de nuit pour les plus jeunes.

Cependant, la loi est peu appliquée, faute d'inspecteurs ; celle de 1874 relève l'âge minimum à douze ans et crée une inspection du travail. Viennent ensuite le droit de grève (loi de 1864), la liberté syndicale (1884), la limitation du temps de travail des femmes et des adolescents (1892), la responsabilité du patron en cas d'accident du travail (1898), la réduction de la journée à dix heures (loi Millerand, 1900).

Document 3 – La loi Waldeck-Rousseau sur les syndicats

> Article 1. Sont abrogés la loi des 14-17 juin 1791 et l'article 416 du Code pénal. […] Article 2. Les syndicats ou associations professionnelles, même de plus de vingt personnes exerçant la même profession, des métiers similaires, ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés, pourront se constituer librement sans l'autorisation du Gouvernement. Article 3. Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

Loi du 21 mars 1884 relative à la création des syndicats professionnels (« loi Waldeck-Rousseau »), Journal officiel de la République française, 22 mars 1884, articles 1 à 3.

Commentaire. Cette loi, portée par le ministre de l'Intérieur Waldeck-Rousseau, abroge la loi Le Chapelier de 1791, qui interdisait les groupements professionnels, et reconnaît la liberté de se syndiquer sans autorisation de l'État. Les syndicats ne peuvent s'occuper que des intérêts économiques : ils n'ont pas le droit de faire de la politique. Elle permet ainsi la naissance des Bourses du travail (1887) et de la CGT (1895).

Définition : question sociale

Ensemble des problèmes posés par la pauvreté, les conditions de travail et les inégalités liés à l'industrialisation, et débat sur les moyens d'y remédier (charité, lois, syndicats, socialisme).

« La grève de Decazeville. Arrestation de MM. Roche et Duc-Quercy », gravure parue dans L'Univers illustré, n° 1621,

17 avril 1886.

La grève de Decazeville (1886)

Les conflits sociaux se multiplient à la fin du siècle. À Decazeville, dans le bassin houiller de l'Aveyron, la Compagnie des houillères et fonderies de l'Aveyron, confrontée à la baisse des prix, réduit les salaires et licencie. Le 26 janvier 1886, des mineurs en colère jettent par une fenêtre l'ingénieur Watrin, sous-directeur de la compagnie, qui meurt. Alors, l'armée occupe la ville ; des arrestations ont lieu. La grève dure plus de quatre mois. Elle est aussi soutenue par des députés radicaux et socialistes, comme Clemenceau, et par des souscriptions ouvrières dans toute la France. Enfin, les mineurs reprennent le travail sans obtenir toutes leurs demandes, mais l'affaire pèse sur l'opinion.

Socialisme et mouvement ouvrier

Face à la misère ouvrière, des penseurs proposent des solutions. D'abord, les premiers socialistes français (Saint-Simon, Fourier, Louis Blanc, Proudhon) imaginent des sociétés plus justes. En 1848, Karl Marx et Friedrich Engels publient à Londres le *Manifeste du parti communiste* : pour eux, l'histoire est celle de la lutte des classes ; le capitalisme crée le prolétariat qui renversera la bourgeoisie. Londres voit naître en 1864 l'Association internationale des travailleurs (Première Internationale) ; Marx publie le premier livre du *Capital* en 1867. En France, la répression de la Commune (1871) frappe le mouvement ouvrier, qui se reconstitue dans les années 1880 avec les syndicats et les partis socialistes.

Document 4 – Marx et Engels : bourgeoisie et prolétariat

> Les armes dont la Bourgeoisie s'est servie pour abattre la féodalité se retournent aujourd'hui contre la bourgeoisie elle-même. Mais la Bourgeoisie n'a pas seulement forgé les armes qui doivent lui donner la mort ; elle a produit aussi les hommes qui manieront ces armes, les ouvriers modernes, les Prolétaires. Avec le développement de la Bourgeoisie, c'est-à-dire du capital, se développe aussi le Prolétariat, la classe des ouvriers modernes, qui ne vivent qu'à la condition de trouver du travail, et qui n'en trouvent plus dès que leur travail cesse d'agrandir le capital. Les ouvriers, contraints de se vendre au jour le jour, sont une marchandise comme tout autre article du commerce ; ils subissent, par conséquent, toutes les vicissitudes de la concurrence, toutes les fluctuations du marché.

Karl Marx et Friedrich Engels, Manifeste du parti communiste, Londres, février 1848, I « Bourgeois et prolétaires » (traduction de Laura Lafargue, 1897).

Commentaire. Le *Manifeste* est un texte de combat, rédigé pour la Ligue des communistes en février 1848. Ainsi, il affirme que le capitalisme produit lui-même sa propre opposition : les prolétaires. Il faut distinguer l'analyse (la condition du salarié, soumis à la concurrence) et la prévision (la victoire du prolétariat), que l'histoire n'a pas confirmée.

4. L’Église et l’État face à la question sociale

Rerum novarum (1891)

Longtemps l’Église catholique a surtout répondu à la question sociale par la charité. En 1891, le pape Léon XIII publie l’encyclique *Rerum novarum* (« Sur la condition des ouvriers »). Le texte condamne le socialisme, dont il rejette la suppression de la propriété privée et la lutte des classes, mais il critique aussi le libéralisme pur : le salaire n’est pas seulement le résultat d’un contrat libre, il doit permettre à l’ouvrier de vivre. De plus, le pape admet que les ouvriers forment des associations, appelle l’État à protéger les plus faibles et les patrons à respecter la dignité de leurs salariés. Ainsi, l’encyclique donne naissance au catholicisme social, qui crée des syndicats chrétiens, des œuvres sociales et des patronages.

Document 5 – Le salaire doit permettre de vivre

> Que le patron et l’ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu’il leur plaira, qu’ils tombent d’accord notamment sur le chiffre du salaire. Au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l’ouvrier sobre et honnête. Si, contraint par la nécessité ou poussé par la crainte d’un mal plus grand, l’ouvrier accepte des conditions dures, que d’ailleurs il ne peut refuser parce qu’elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l’offre du travail, il subit une violence contre laquelle la justice proteste.

Léon XIII, encyclique Rerum novarum (« Sur la condition des ouvriers »), 15 mai 1891 (traduction française, Montréal, 1920).

Commentaire. L’historien lit l’encyclique comme un document de son temps : le pape intervient sur une question politique et économique pour guider les catholiques, face à la montée du socialisme. Ainsi, il refuse que le contrat de travail soit la seule règle et défend un « juste salaire ». Le texte est mesuré : il ne remet pas en cause l’ordre social, mais il admet l’intervention de l’État et des associations.

L’État devient un acteur social

En 1789, la Révolution avait supprimé les corporations et interdit coalitions et grèves (lois d’Allarde et Le Chapelier, 1791). L’État libéral du XIXe siècle intervient peu dans les relations de travail. Mais les enquêtes, les grèves, la montée du socialisme et la Troisième République poussent les gouvernements à légiférer. La législation du travail, la liberté syndicale et les premières assurances sociales marquent le passage d’un État gendarme à un État protecteur.

Au total, l’industrialisation a enrichi la France, modifié ses paysages et créé de nouveaux modes de vie, mais elle a aussi fait naître des tensions sociales durables. La question ouvrière devient une question politique : syndicalisme, socialisme, catholicisme social et lois sociales sont les réponses, partielles et concurrentes, que le XIXe siècle apporte.

À retenir

- L’industrialisation française est progressive : accélération sous la monarchie de Juillet et le Second Empire (chemins de fer, sidérurgie, grands travaux, libre-échange de 1860).
- Le Creusot, avec les Schneider, illustre la ville-usine et le paternalisme ; le chemin de fer (loi de 1842) crée un marché national.
- Les grands magasins (Bon Marché, Boucicaut) inventent la vente moderne et inquiètent les petits commerçants.
- Les ouvriers vivent dans des conditions dures (enquête de Villermé, 1840) ; les lois sociales se succèdent : 1841, 1864, 1874, 1884, 1892, 1898.
- La question sociale suscite des réponses : socialisme de Marx (1848), syndicats (1884), grèves (Decazeville, 1886), catholicisme social (*Rerum novarum*, 1891).